

La lettre des PLP d'Aquitaine



EDITO

Pour celles et ceux qui ne le savent pas, en ce moment, a lieu la coupe du monde de rugby au Japon. Que vient faire, me direz-vous cette information sportive dans une lettre en ligne sur la voie professionnelle ? Juste un parallèle avec ce qui se passe au quotidien dans notre système éducatif. Aujourd'hui le rugby comme beaucoup de choses n'est plus une affaire de clochers, la preuve en est que cette coupe du monde est programmée au Japon en pleine période des Typhons. Le rugby a évolué à grande vitesse depuis 30 ans. Tels nos élèves dans les enquêtes PISA, les rugbymen français sont comparés aux autres joueurs de la planète. Les évaluations sont loin d'être en faveur de nos jeunes coqs. Les dirigeants et les sélectionneurs se succèdent, s'affolent et entament des réformes à tous les niveaux ce qui fait fuir les plus anciens et n'attire pas les plus jeunes dans les clubs.

Comme souvent en France, tout le monde donne son avis sur la situation sans connaître vraiment le sujet ni le maîtriser. Les réseaux sociaux amplifient bien au-delà de la place du village le moindre fait et geste des joueurs.

Par contre, les sélectionneurs, véritables experts dans leur domaine et qui donnent tout pour leur sport se retrouvent systématiquement mis au pilori. Quand cela ne va pas dans une équipe, on entend des : « c'est devenu nul », « cela ne m'intéresse pas », « je ne prends plus d'abonnement », « ils ne valent rien », « à mon époque nous faisons du VRAI rugby ». Mais si par hasard la France devient championne du monde, nous aurons des « ON est champions du monde ! ». Alors oui, la situation dans l'Education Nationale est grave et elle mérite plus de réflexions qu'un parallèle avec le rugby. Il y a une vraie souffrance pour certains d'entre nous dans un système qui s'est mondialisé et commercialisé. Nous ne voulions pas de ce système mais il existe et c'est pour cela qu'il faut continuer à être UNIS, SOLIDAIRES, COMBATIFS et CONFIAITS dans son équipe. Ce ne sont pas que des valeurs rugbystiques que j'énumère mais les valeurs qui doivent animer au quotidien tous les enseignants dans leurs établissements mais aussi tous les militants du SE-UNSA.

Laurent Lapeyre

Pétition intersyndicale : suicide de Christine Renon, plus jamais ça !



Le SE-Unsa, le SNUipp-FSU, le Sgen-CFDT, CGT-Éduc'action, Sud-Éducation vous invitent à signer cette pétition pour exprimer votre plus vive émotion et votre soutien aux proches de Christine ainsi qu'à ses collègues, aux élèves et aux familles de son école. En signant cette pétition, vous exigez aussi qu'un chantier portant sur les conditions d'exercice de nos métiers à l'Éducation Nationale soit ouvert en urgence afin d'obtenir des mesures concrètes d'amélioration de nos conditions de travail.

[Signer la pétition](#)

Création du CFA/GRETA : quid de l'apprentissage dans nos EPLE ? quid de nos statuts ?

Les organisations syndicales représentatives de l'académie de Bordeaux ont été réunies par le *délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue* (DAFPIC) pour discuter sur la mise en place du CFA/GRETA et la déclinaison dans nos établissements d'apprentissage.

[Lire l'article](#)



Journées d'information syndicales sur la voie professionnelle

Comme chaque année, le SE-UNSA organise 2 journées sur la voie professionnelle.

La première a lieu à BORDEAUX le mardi 26 novembre 2019
En présence de Mohamed ATTIA, délégué national pour le SE-UNSA

Attention demande d'autorisation d'absence jusqu'au 19 octobre.

La seconde aura lieu le **mardi 11 février 2020 à PAU.**

[Modalités et Inscriptions](#)

Stagiaires 2nd degré : stage syndical le mardi 19 novembre 2019

Le SE-UNSA organise un stage à l'attention des stagiaires du second degré. Une grande partie de la journée portera sur des conseils pour le mouvement inter académique.

Alors si vous êtes stagiaire ou si vous connaissez un stagiaire dans votre établissement, il ne faut pas oublier de faire l'autorisation d'absence de droit avant **le 19 octobre.**

[Modalités et inscriptions.](#)



CAP : évaluation du chef d'oeuvre et parcours en 1/2/3 ans en discussion

Une réunion de travail avec la DGESCO et les organisations syndicales a eu lieu le 5 septembre au ministère afin d'échanger et d'apporter des améliorations sur les projets de circulaire et d'arrêté concernant la mise en œuvre du CAP en 1, 2 ou 3 ans d'une part et les modalités d'évaluation du chef d'oeuvre pour le CAP d'autre part.

[L'article](#)

Les nouvelles modalités d'évaluation des unités d'enseignement général du CAP

Les modalités d'évaluation des unités d'enseignement général du CAP, prévues pour la session 2021 ont été présentées lors du conseil supérieur de l'éducation (CSE) de juillet. Les enseignements généraux resteront évalués en CCF. Toutes les évaluations auront lieu lors de la dernière année de formation.

[Lire la suite](#)



Comment la réforme de la voie professionnelle se met-elle en place dans votre établissement ?

La rentrée 2019 est marquée par la mise en œuvre de la réforme de la voie pro. Après les journées de rentrée, les professeurs de lycée professionnel demeurent perplexes et attendent avec une certaine fébrilité la mise en œuvre effective des nouveaux dispositifs tels que le chef d'oeuvre ou la co-intervention.

C'est pourquoi nous vous invitons à remplir ce [formulaire](#).



Remboursement transport

Chaque agent de la fonction publique peut prétendre au remboursement partiel de son abonnement de transport en commun entre son domicile et son lieu de travail, dans la limite de 86.16€ mensuels.

Le formulaire de demande est à retirer auprès du secrétariat de Direction de votre établissement.

Revalorisation des salaires : quid de la voie pro ?

Notre ministre échaudé par la « crise du bac » semble plus que jamais désireux d'éteindre les incendies qu'il a lui-même allumés. C'est ainsi qu'il a promis une hausse de «300 euros en moyenne » du salaire annuel des professeurs en 2020.

[Lire la suite](#)

SFT

La campagne de Supplément Familial de Traitement est en cours et se termine le **vendredi 18 octobre 2019**. Si vous percevez déjà le SFT, vous devez impérativement renouveler votre déclaration de situation familiale et fournir vos pièces justificatives. D'une manière générale, veillez à toujours mettre à jour votre situation familiale auprès du rectorat (par l'intermédiaire de votre établissement). Naissance, majorité des enfants : tout doit être déclaré pour éviter de perdre des droits ou au contraire de rembourser des trop perçus.

[Plus d'infos](#)



Suivi mut inter :

Suite à la réforme de la fonction publique, les organisations syndicales ne siègeront plus au niveau national dans les commissions paritaires.

NEANMOINS, le SE-UNSA vous propose un suivi personnalisé, en lien direct avec l'administration si nécessaire, pour vous aider à faire vos vœux, vérifier votre dossier et vos pièces justificatives et calculer votre barème.

Pour bénéficier de ce suivi étroit et personnalisé, [complétez le formulaire en ligne](#)

Demande d'adaptation :

Vous rencontrez des difficultés temporaires liées à votre état de santé et vous ne pouvez plus enseigner, la demande de poste adapté est envisageable. C'est une situation temporaire, qui vous permet d'occuper un autre poste afin de souffler et retourner si possible devant élèves après le processus d'adaptation.



Toute demande de dispositif d'adaptation doit être assortie d'une première ébauche de projet professionnel précis.

Nous vous conseillons, si vous êtes concerné-e par ce dispositif, de lire attentivement et intégralement la circulaire Rectorale. Suivez le lien ci-dessous. Nous restons à votre écoute si nécessaire.

[Lire notre article](#)

Pas de comité d'entreprise, le SE-Unsa vous l'offre Rejoignez le SE-UNSA !



Chaque année, plusieurs centaines de collègues font confiance aux élus représentants du personnel SE-UNSA et font appel à nous : renseignements divers, suivis de dossiers, vérifications de barèmes pour l'avancement, le mouvement, etc ... Le SE-UNSA se déplace à la rencontre des collègues le plus souvent possible et sur demande.

[Adhésion directement en ligne !](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA
Elue au CHSCTA

**Collège Les Lesques à
LESPARRE**

Laurent LAPEYRE
Responsable académique PLP
Elu au CTA
Elu à la CAPA des PLP

L.P. J de Romas NERAC

Catherine AMBEAU
Elue à la CAPA et CAPN des PLP
Responsable Académique
"Entrant.e.s dans le métier"

LP Ph. de Gerde à PESSAC

Fouzia ZNOUBA
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Yamina AZZOUG
Elue à la CAPA des PLP

**SEP du LPO A. Dussolier à
NONTRON**

Bruno CADORÉ
Responsable Contractuels

L.P. Les Iris à LORMONT

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie
de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-uns.org

Site internet : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/>

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-uns.org